



OUVRIR L'ÉCOLE AUX PARENTS POUR LA RÉUSSITE DES ENFANTS

CRIA 34 – 19 NOVEMBRE 2024

RENCONTRE DÉPARTEMENTALE :

LA PARENTALITÉ, UN LEVIER PUISSANT POUR LES APPRENTISSAGES

Objectif de l'action



« Permettre aux parents allophones primo-arrivants étrangers ou immigrés d'origine extra communautaire de mieux accompagner la scolarité de leurs enfants en contribuant ainsi à améliorer leurs chances de réussite à l'école. »

Public cible



« La priorité est donnée aux **parents étrangers allophones primo-arrivants** y compris les bénéficiaires d'une protection internationale, non issus de l'Union européenne (public prioritaire pour le ministère de l'intérieur), mais le dispositif peut être ouvert aux **autres parents allophones, le cas échéant.** »



12 à 15 personnes

De 60 heures à 120 heures annuelles

Possibilité de réinscription d'1 à 2 fois

Objectifs pédagogiques



Objectif 1 L'acquisition du français

Comprendre les **documents écrits relatifs à la scolarité** de leurs enfants (bulletins scolaires, carnets de correspondance, emploi du temps scolaire...)

Participer aux **échanges oraux concernant la scolarité** de leurs enfants, aux réunions parents – professeurs...



Objectifs pédagogiques



Objectif 2

La connaissance des valeurs de la République

S'approprier les **valeurs de la République** telles que la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité, le droit à l'instruction.

Comprendre et savoir se repérer dans les **usages sociaux implicites du quotidien** (prise de rendez-vous, manières de s'adresser à l'autre, règles de politesse...).



Objectifs pédagogiques



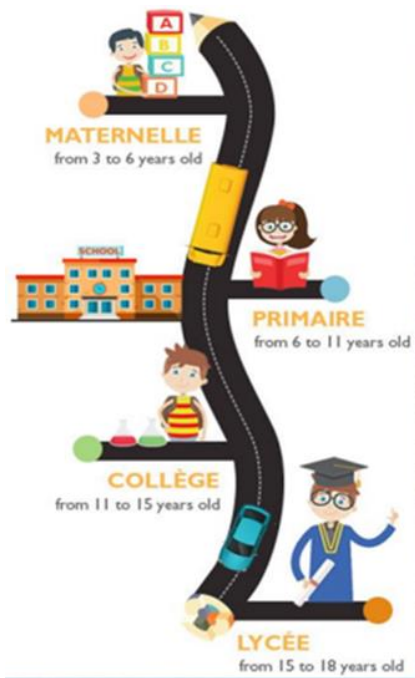
Objectif 3

La connaissance du fonctionnement et des attentes de l'école

Être en capacité de **coopérer avec l'école** dans une perspective de co-éducation, notamment en connaissant les rôles des différents intervenants.

Avoir un **accès effectif à leur droit d'information et d'expression**

Être en mesure d'assurer le **suivi de la scolarité** de leurs enfants.



Présentation du dispositif



O.E.P.R.E.

OUVRIR L'ÉCOLE AUX PARENTS POUR LA RÉUSSITE DES ENFANTS



Implantation des dispositifs 2024 - 2025



	Ateliers
Montpellier	14
Béziers	1
Frontignan	1
Lunel	1
Clermont l'Hérault	1
Lodève	1
Total	19



Améliorer l'information aux familles



Ressources multilingues du CASNAV

Collaboration partenariale

☰ Informations aux familles

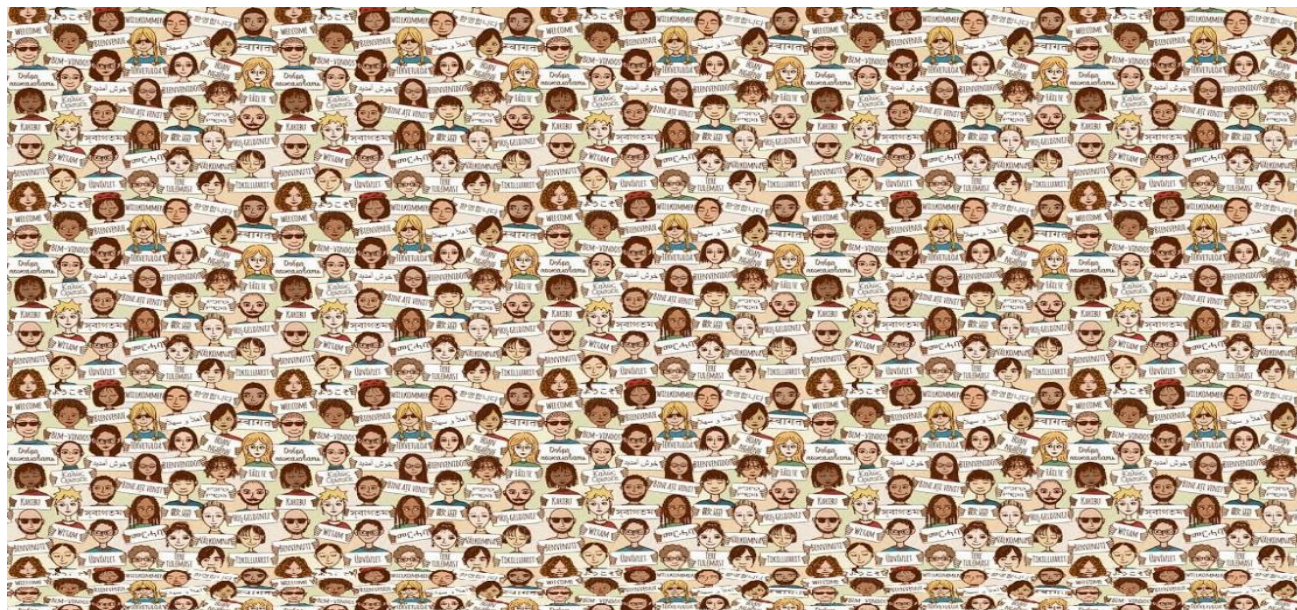
Brochure Famille traduite en plusieurs langues

Affiche Multilingue Horaires Ateliers

04 67 83 59 82
accueil.pl34@adoc-conseil.fr
plateformelinguistique34.fr
sur rendez-vous

LA
PLATEFORME
LINGUISTIQUE³⁴

Un dispositif mis en place par :



Merci

LA SCOLARISATION DES ENFANTS ISSUS DES BIDONVILLES (à Montpellier)



Carte des bidonvilles à Montpellier



Le recensement en novembre 2024 :

- 11 bidonvilles à Montpellier.

- 118 enfants (de 3 à 16 ans) en bidonville, 70 en hébergement d'urgence, 64 en habitat temporaire et 45 en habitat pérenne. Au total, 297 enfants dont 194 d'âge primaire et 103 d'âge secondaire.

La majorité des enfants issus des bidonvilles sont nés en France ; ceux-là ne sont plus des EANA.

Sur l'année scolaire 2023-2024, le taux d'enfants scolarisés habitant en bidonville, hébergement et logement, est de 86%.





LA PLACE DES ENFANTS ISSUS DES BIDONVILLES DANS LES MISSIONS DU CASNAV

L'Académie de Montpellier a été l'une des premières en France à s'emparer sérieusement de la question de la scolarisation des enfants des bidonvilles.

- De 2016 à 2019 (projet Connexions) :
Recrutement d'un chargé de mission de médiation scolaire envers les familles issues des bidonvilles de l'agglomération de Montpellier. Financement FSE, portage GIP Formavie et pilotage CASNAV.
 - De 2019 à présent :
Intégration du chargé de mission dans la dotation du CASNAV. Financement Rectorat et pilotage CASNAV.
- ⇒ Dynamique partenariale entre l'État, les collectivités territoriales et les associations.

Le chargé de mission du CASNAV :

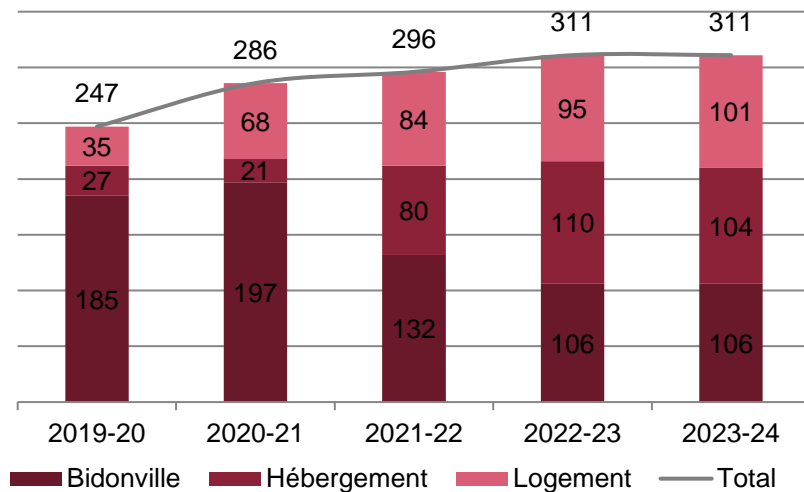
- ⇒ La scolarisation des enfants issus des bidonvilles : habitat informel, hébergement et logement.
- ⇒ La coordination de la médiation scolaire.

Les médiatrices scolaires inclusives du CASNAV (portage GIP Formavie)

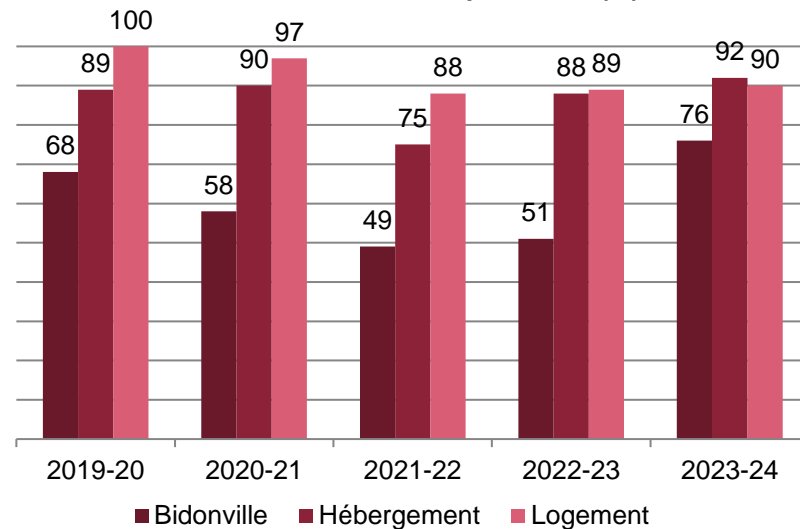
- ⇒ Un poste 1^{er} degré (2 écoles) et un poste 2nd degré (2 collèges).
- ⇒ L'accompagnement en classe ordinaire des élèves à besoins éducatifs particuliers (issus des bidonvilles).
- ⇒ L'alliance éducative entre les écoles et les familles.



Nombre d'enfants recensés par année



Taux d'enfants scolarisés par année (%)



Les élèves issus de familles itinérantes et de voyageurs



Les élèves issus de familles itinérantes et de voyageurs

Selon la circulaire de 2012:

Elèves issus de **familles itinérantes et de familles sédentarisées depuis peu**, ayant un mode de relations discontinues à l'école .
Sont concernés les élèves vivant dans des familles dont les déplacements ne favorisent pas, ou n'ont pas favorisé la continuité scolaire et les apprentissages.

On considère qu'un élève est EFIV du moment où son moyen d'itinérance reste son lieu de vie: l'habitation mobile (la caravane).

- *Un EFIV est donc un EBEP de part son itinérance et sa discontinuité dans son parcours scolaire.*
- *Un EFIV n'est pas forcément en difficulté, ni en retard par rapport à la classe.*
- *Les difficultés des EFIV émanent de l'absentéisme et d'un parcours scolaire morcelé.*

Département de l'Hérault

6224 km²/ 1 175 623 habitants

LES DISPOSITIFS

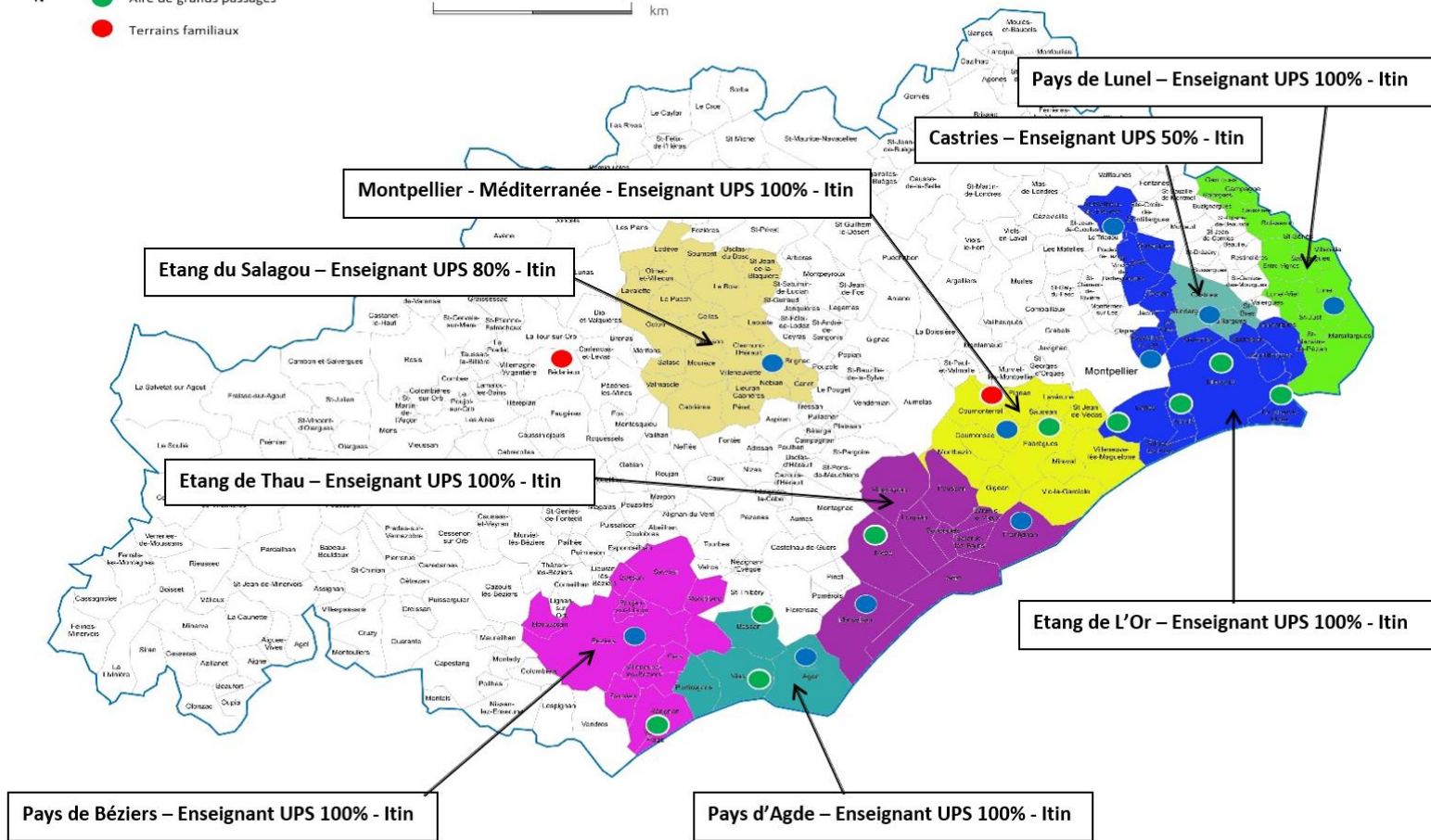
- 1 chargé de mission EFIV départemental sous la responsabilité de la DSDEN, expert auprès du DAASEN.
- 7,5 ETP 1^{er} degré UPS avec lettre de mission dont 8 itinérants sur grandes zones.
- 5 Enseignants du 2nd degré sur plusieurs collèges avec de 3h à 6h d'interventions devant élèves.

LES UPS 1^{ER} DEGRÉ



- Aire d'Accueil des gens du voyage
- Aire de grands passages
- Terrains familiaux

0 20 km





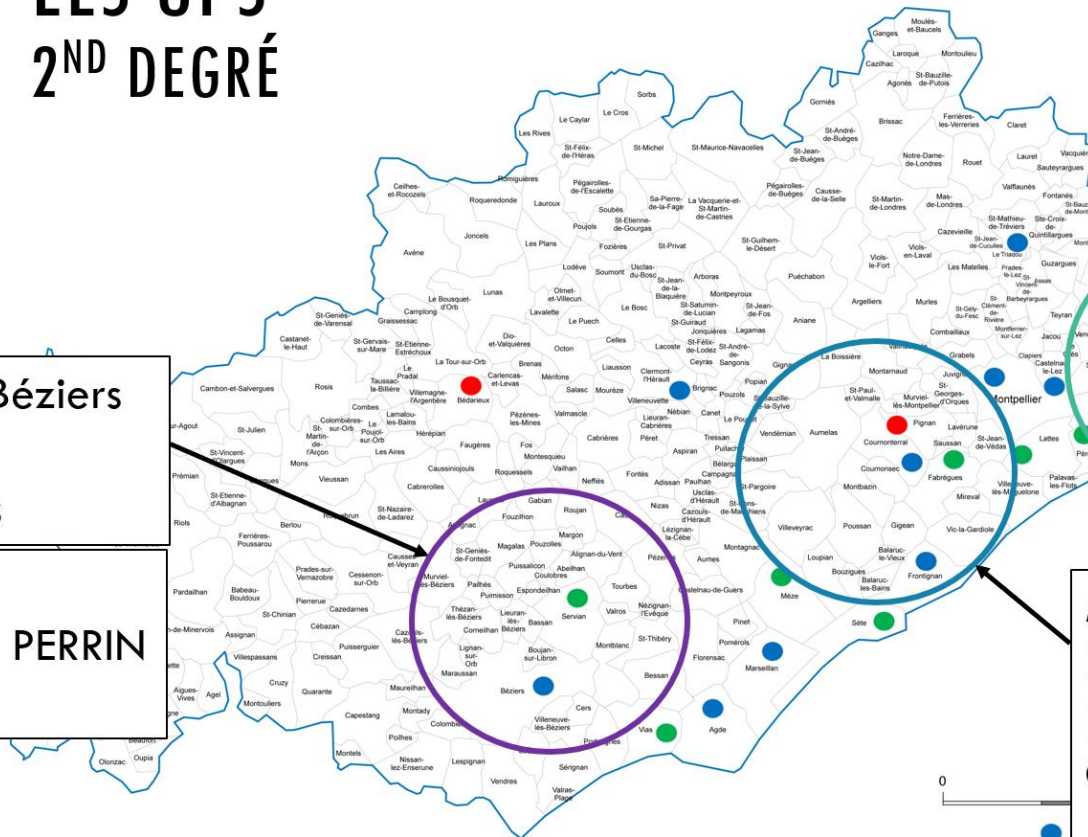
LES UPS 2ND DEGRÉ

LUNEL
Collège Frédéric
MISTRAL et
alentours
12h Itinérantes

Collèges de Béziers
et alentours
9h itinérantes

BEZIERS
Collège Jean PERRIN
3h

MARSEILLAN /
POUSSAN /
PIGNAN....
Collège Pierre DELEY
12h Itinérantes



-
-
- Terrains familiaux

La mission de médiation

Utiliser des
messages
clairs et
audibles

Inciter et
aider à la
scolarisation

Assister les
familles
dans
certaines
démarches

Favoriser les
réussites et
encourager
les familles

Créer un
climat de
confiance et
de respect

Travailler à
l'adhésion
de la
famille
entière.

Ecouter et
comprendre

Aider à
comprendre
les attentes
scolaires